

AMELIORATION DES CONDITIONS DE TRAVAIL ?

Les agents du CDIF et du SPF de Bonneville soussignés sollicitent de votre part une explication RATIONNELLE et ARGUMENTEE (sous forme d'une visite dans nos deux services réunis) à votre décision de déménager ces deux services Rue du Parquet ou ailleurs tandis que les SIP SIE POLE CE et TRESORERIE occuperont nos locaux actuels.

Sans cette explication sachez que nous serons solidairement déterminés à rester dans nos bureaux actuels et donc à refuser tout déménagement sans motifs relevant du SIMPLE BON SENS.

En supposant que ce déménagement soit la première étape d'un projet futur dont vous seul connaîtriez la teneur, notre position serait la même.